

J'ai lu le courrier de Saclay Citoyen et je dois dire que je ne partage pas toutes les considérations énoncées.

Ainsi, je ne peux partager le refus de développement d'un métro parce qu'il favoriserait l'urbanisation du plateau de Saclay.

D'une part, il y a aujourd'hui un manque criant de transports en commun, et de transports en commun séparés de la circulation automobile.

D'autre part, il y a un manque tout aussi criant de construction de logements neufs, de qualité et abordables y compris pour des personnes aux revenus modestes.

S'il n'est pas question que le plateau de Saclay accueille toutes les constructions nécessaires (500 000 logements par an en France selon la fondation Abbé Pierre), il ne me paraît pas choquant qu'il en accueille une certaine proportion. Et cela même si c'est aux dépens d'une zone agricole : le moyen de faire autrement ?

Je dois dire que cette considération résonne pour le vieil habitant des Ulis que je suis, j'espère à tort, comme un "allez donc vous loger ailleurs" fort désagréable.

Concernant l'organisation du cluster Paris-Saclay, l'appel aux opinions "d'autorités" diverses, d'Attali à la cour des Comptes et autres, ne me fait ni chaud ni froid. Je crois avant tout que la recherche, comme bien d'autres domaines, et bien des services publics, est mise à la diète parce qu'il faut bien trouver de l'argent à donner, encore et toujours, aux possédants sous les prétextes les plus divers. Et les salariés qui s'inquiètent et se battent ont bien raison.

Pour autant, bien des aspects de toute cette opération sont contestables. Il s'agit avant tout d'un immense cadeau aux bétonneurs et autres grandes entreprises de travaux publics. Les décisions d'aménagement sont prises dans une grande opacité, en considérant la population au mieux comme quantité négligeable, au pire comme un adversaire.

C'est pourquoi je pourrais envisager de signer le moratoire que vous proposez, en cas d'élection, soyons réaliste, peu probable étant donné le mode de scrutin.

Didier Paxion, candidat Lutte Ouvrière, 5<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne